



## PROGRAMME FORMATION 2018

# COMITE AUVERGNE RHONE ALPES TIR A L'ARC



Découvrez le programme pour l'année 2017-2018

- ⇒ ASSISTANT ENTRAINEUR: *2 formations vous sont proposées*
- ⇒ ENTRAINEUR 1: *2 formations au choix*
- ⇒ ENTRAINEUR 2
- ⇒ FORMATION CONTINUE: *8 journées au choix*
- ⇒ CQP TECHNICIEN SPORTIF
- ⇒ CQP ANIMATEUR

Toutes les formations sont encadrées par les professionnels de l'Equipe Technique Régionale.

L'inscription aux formations s'effectue sur le site extranet de la FFTA,  
dans votre espace licencié [www.fftta.fr](http://www.fftta.fr)

Retrouvez toutes les informations sur notre site

<http://www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr>

Renseignements par mail [secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr](mailto:secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr)

ou par téléphone 04 74 19 16 15 auprès du secrétariat



**Formation  
BENEVOLE**

# ENTRAINEUR 1

# ENTRAINEUR 2

<b>OBJECTIF</b>	Enseigner les fondamentaux techniques; rendre autonome les archers débutants		Encadrer les compétiteurs en FITA	
<b>CONDITION D'ENTREE</b>	Avoir plus de 16 ans—présenter le projet du club Justifier d'un vécu en compétition		Avoir plus de 18 ans—être entraîneur 1—présenter le projet du club—Justifier d'un vécu en compétition en FITA	
<b>DÉROULEMENT LIEU</b>	• 6 journées: 15/10– 12/11—3/12—17/12—21/01— 11/03 Organisé avec le CD42/43	120€	Semaine avec hébergement: 28/10-1/11 à RIOM	120€
	• Semaine avec hébergement: 1/5 novembre à RIOM	120€		
<b>EXAMEN</b>	31 MARS : encadrement d'une séance de débutants, présentation d'un rapport d'activité sur l'encadrement en club		Septembre 2018—encadrement de compétiteurs FITA du club, présentation d'un rapport d'activité sur l'encadrement en club d'un groupe d'archer FITA	

Pour accéder aux formations, vous devez justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale à:

Entraîneur1–2	CLASSIQUE		POULIES		BB	
	H	F	H	F	H	F
SALLE	500	475	540	520	450	425
FITA 70m	520	500	625	600		
CAMPAGNE	280	250	350	330	260	240
3D (SCORE AVANT 2016, nouveau barème en attente)			680	640	510	490

## FORMATION CONTINUE

Thème	Date	Lieu	tarif
Accueillir et former les poussins	15/10	ANNONAY	10€
Le matériel de compétition	18/11	CD43	10€
Approche mentale de la performance	9/12	ANNONAY	10€
Former des archers pour l'arc à poulies	28/01	VOIRON	10€
Former des archers pour le tir en campagne	11/03	À définir LYON?	10€
Accueillir et former des archers en situation de handicap	28/04	RIOM	10€
FORMATION TECHNIQUE: journée pratique, sur le terrain, avec les archers débutants de l'entraîneur pour revoir les éléments techniques	3/02	LYON	10€
FORMATION TECHNIQUE	13/05	RIOM	10€

## ASSISTANT ENTRAINEUR

<b>OBJECTIF</b>
Accompagner les entraîneurs pour enseigner les fondamentaux techniques;
Acquérir les bases de l'encadrement
<b>CONDITION D'ENTREE</b>
Avoir plus de 14 ans
<b>DÉROULEMENT :</b> 2 journées
<b>TARIF:</b> 20€
<b>DATE—LIEU :</b>
• 8 et 22 octobre organisée par le CD43
• 2 et 17 décembre organisée par le CD38

L'inscription à toutes ces formations est à réaliser sur le site de la FFTA. Le paiement par chèque est à adresser au secrétariat du comité régional



## Formation PROFESSIONNELLE

# CQP TECHNICIEN SPORTIF

Qualification professionnelle de la branche Sport, 1er niveau de diplôme permettant d'enseigner en club contre rémunération

<b>OBJECTIF</b>	Encadrer et entraîner en autonomie des séances collectives et individuelles de tir à l'arc jusqu'au niveau national, en club, dans la limite de 12 pratiquants. Exercer son activité en toute autonomie, toute l'année, sous la responsabilité de son employeur, jusqu'à 360 heures maximum à l'année et auprès d'archers compétiteurs
<b>CONDITION D'ENTREE</b>	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1— être Entraineur1— Justifier d'un vécu en compétition FITA—INSCRIPTION auprès de la FFTA exclusivement
<b>DÉROULEMENT LIEU</b>	La formation est composée de 4 modules de 40 heures : <b>Module 1 :</b> mis en œuvre au sein du comité régional 28/10 –1/11 à RIOM ( <i>les titulaires du diplôme E2 en sont dispensés</i> ) <b>Module 2 et 4 :</b> mis en œuvre au niveau national entre janvier et juin (CTSARC de Chennevières sur Marne) <b>Module 3 :</b> Immersion dans une structure du PES (Pôle Espoirs ou Pôle France)
<b>COUT</b>	1464€ /1098€ pour les Entraineurs2—Hébergement en sus <i>Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières : Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTA.</i>
<b>EXAMEN</b>	National: 6 juin 2018

# CQP ANIMATEUR

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la fédération [www.ftta.fr](http://www.ftta.fr)

<b>OBJECTIF</b>	Animer contre rémunération des séances de tir à l'arc, dans le secteur <u>extra fédéral</u> (structures de tourisme sportif, en centres de vacances et de loisirs, d'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs, les activités périscolaires...) Exercer son activité en toute autonomie, du début des congés de printemps jusqu'à la fin des vacances d'été, sous la responsabilité de son employeur, jusqu'à 500 heures maximum par saison et auprès d'un public de non licenciés
<b>CONDITION D'ENTREE</b>	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1
<b>DÉROULEMENT LIEU</b>	80h de formation en centre + 40h de mise en situation pédagogique <ul style="list-style-type: none"> <li>• 13-17 novembre à VOIRON TSF</li> <li>• 26-30 MARS à VICHY CREPS</li> <li>• 9/13 AVRIL à VOIRON TSF</li> </ul> <i>Des allègements de formation sont possibles pour les PROFESSIONNELS de l'animation, les ARCHERS. vous pouvez contacter le secrétariat du comité pour tous renseignements.</i>
<b>COUT</b>	1580€ pour 2 semaines/850€ pour une semaine avec hébergement <i>Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières : Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTA.</i>
<b>EXAMEN</b>	4 épreuves: encadrement d'une séance pédagogique—présentation d'un projet professionnel—épreuve écrite— test technique de TIR/ 3 dates au choix: 30 novembre—23 avril—24 avril



Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc 16 Place Jean-Jacques Rousseau  
CS 92013 38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX—04 74 19 16 15 - [www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr](http://www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr)